

Le Mot du Maire – Mars 2024

La nature se réveille progressivement et nous pouvons déjà contempler les premières touches colorées dans nos jardins. Il en est de même pour nos projets communaux en cours et à venir.

La réhabilitation du pôle mairie se poursuit et nous devrions d'ici quelques jours reprendre l'usage de notre salle d'animation. La finalisation des locaux administratifs suivra. Il restera la chaufferie et l'isolation des murs par l'extérieur pour les plus importants lots.

Un rendez-vous important a été également annoncé dans vos boîtes aux lettres. Il s'agit de l'atelier participatif pour que nous imaginions ensemble l'évolution de notre village. Je compte sur votre présence ce mardi 12 mars à 18h30 en salle d'animation.

Le groupe de travail autour du pôle scolaire poursuit sa réflexion, accompagné par notre programmiste. Nous avons également en notre possession 20 arceaux, fournis par la CCPA, pour attacher les vélos. Nous allons prochainement les répartir sur la commune. Si certaines personnes souhaitent participer à la finalisation de cette répartition, merci de vous faire connaître au secrétariat d'ici fin mars. Nous fixerons alors une déambulation sur la commune pour optimiser leur utilisation.

Comme vous le savez, nous avons reçu pendant les vacances de Noël, l'information d'un projet de construction d'un relais de radiotéléphonie, sur notre territoire. Après le délai de consultation de ce projet, la société Bouygues Télécom a tenu deux permanences, les mardis 6 et 13 février 2024 pour informer et répondre aux questions du public. A la suite de ces échanges, avec notamment la problématique de la promiscuité de quelques habitations, elle a accepté d'étudier d'autres terrains. Par mesure de précaution pour la santé de tous, la commune ne soutient pas ce projet et ne met pas ses terrains à disposition pour de telles constructions. Il s'agit bien d'une entente entre un particulier et l'entreprise, libre à chacun de se positionner et prendre ses responsabilités. Aucune déclaration préalable n'a été déposée à ce jour.

Comme chaque année, quelques rappels de bonne vie ensemble, par suite de remarques orales ou écrites qui me parviennent. Merci d'ailleurs de penser à signer vos courriers : les trottoirs sont pour les piétons et non une zone de stationnement, au risque d'être la source d'un accident ; de même, les haies ne doivent pas déborder de votre propriété ; l'usage des engins motorisés est fixé par l'arrêté sur les nuisances sonores ; les espaces publics n'ont pas vocation à recevoir les déjections de vos animaux ; enfin, les corbeilles de rue sont dimensionnées pour déposer des petits déchets ménagers des gens de passage, et non vos déchets ménagers.

Pour que notre commune soit encore plus accueillante, le prochain nettoyage de printemps est programmé ce dimanche 10 mars à 9h devant la mairie. Boissons et brioches vous accueilleront et clôtureront ce temps solidaire.

J'espère que ces informations, qui suivent cet éditorial, vous seront utiles. J'aurai plaisir à vous croiser lors d'une des multiples animations communales ou associatives prévues prochainement. Pour conclure, je vous invite à ne pas oublier de prendre bien soin de vous, de vos proches et de tout ce qui vous entoure.